



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 25 mai 2021

POLLUTION DE LA SEINE DANS LE BASSIN SAINT GERVAIS DU PORT DE ROUEN

Les militaires de la brigade fluviale de Gendarmerie de Rouen ont identifié samedi 22 mai au soir, à l'occasion d'une patrouille, une irisation de couleur bleue à hauteur du quai du port de plaisance de Rouen, pour une surface totale d'environ 500 mètres carrés. Leurs constatations les ont amenés à localiser la source de cette pollution dans une entreprise de transport située chemin de Croisset à Canteleu, d'un récipient de pesticide qui était percé. Les fortes précipitations de l'après-midi ont emporté une partie du liquide échappé jusqu'à la Seine.

Immédiatement, les gendarmes de la brigade fluviale et des équipes spécialisées en risques chimiques du SDIS 76 ont procédé à l'obturation des regards d'eau pluviale situés dans l'entreprise.

Aucun barrage flottant n'a pu être mis en place dans le port car la densité du produit ayant fui était très proche de celle de l'eau. Avec l'appui d'une entreprise de travaux publics spécialisée dans l'assainissement et en lien étroit avec les équipes du grand port maritime de Rouen et de la ville, 2 hydrocureurs (camions citernes avec pompe haute pression) ont été installés sur place pour réaliser un pompage.

La fuite constatée provenait d'un récipient d'insecticide contenant du thiamétoxame, substance active dont la production, le stockage et la circulation sont autorisés en France jusqu'au 1^{er} janvier 2022 (article L253-8 du code rural et de la pêche maritime). Les équipes spécialisées du SDIS ont réalisé de nombreux prélèvements en Seine. Aussitôt saisie, la structure agréée Le CEDRE, experte en pollution accidentelle des eaux a permis de partager ses compétences analytiques. Les modélisations réalisées ont mis en lumière une pollution très inférieure aux seuils entraînant un risque létal pour la faune aquatique (à savoir de l'ordre de 0,8mg/l la dose létale pour la faune aquatique s'établissant à 100mg/l, soit plus de 100 fois moins). Au soutien de cette modélisation,

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

aucun impact n'a été constaté par les équipes lors de leurs observations qui vont se poursuivre dans les jours à venir, en lien avec l'Office français de la biodiversité, pour caractériser l'éventuel impact de la fuite sur le milieu.

Une enquête judiciaire a immédiatement été initiée par les enquêteurs de la brigade fluviale de gendarmerie de Rouen, sous l'autorité du Procureur de la République, afin d'établir les causes de l'incident ainsi que les responsabilités. Elle permettra également de caractériser les quantités de produit présentes sur ce site logistique, au regard de la réglementation applicable.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex